F
X
5/19

F.x.f
19

448107P

HISTOIRE
D'UN
IDIOTISME.

WELLCOME
LIBRARY
INSTITUTE

HISTOIRE
D'UN IDIOTISME
PRODUIT
PAR DES AFFECTIONS MORALES;

PAR G. ROUX,

Médecin et Professeur-Adjoint à l'Hôpital militaire d'Instruction de Lille.

La doctrine de l'aliénation mentale a reçu de nos jours de si grands développemens par les travaux combinés des Médecins, des Métaphysiciens et des Moralistes, que cette partie de nos connaissances se trouve maintenant au niveau des branches les plus avancées de la pathologie interne. Les progrès de l'art sur cet objet, si digne des regards d'une philantropie éclairée, sont autant de motifs de plus pour étendre les limites de la science, ou pour affermir celles qui existent, par des recherches utiles, et surtout par des faits soigneusement recueillis.

Les exemples d'idiotisme, l'une des formes de l'aliénation mentale, sont assurément loin d'être rares. On voit même, d'après le tableau publié par le Professeur *Pinel*, que cette espèce est une des vésanies les plus fréquentes dans les hospices (1), et une de celles sur lesquelles l'art a de nombreux documens. Mais comme la nature est inépuisable dans les variétés qu'offre cet état, de même que dans une foule d'autres affections pathologiques, le nouvel exemple d'idiotisme complet dont je vais donner l'exposé, m'a

(1) *Voyez* Traité sur la Manie, tableau général, etc., 1.re édit., pag. 250.

paru intéressant. Cette maladie, produite comme plusieurs autres lésions des facultés intellectuelles, par une commotion profonde, par des affections morales, vives et soutenues, m'a semblé curieuse, relativement à la manière dont le principe pensant a été successivement atteint, et surtout par rapport à la solution heureuse qu'a eue ce phénomène vraiment inexplicable. Chez les Idiots en effet, où l'intelligence n'est point entièrement oblitérée, chez lesquels, par la suite, la lumière de l'esprit vient à reluire, l'exercice des facultés de l'entendement se trouve marqué par un retour successif, par un rétablissement gradué des forces; quelquefois même un véritable accès de manie, qui dure plusieurs jours, prélude au retour de la raison. Chez le sujet dont il est question, rien de semblable : nulle marque bien sensible d'une réaction interne, nulle apparence bien évidente d'une résurrection prochaine de la pensée; l'état de stupidité a continué jusqu'à l'instant où les facultés de l'entendement, comme suspendues, ont soudainement repris leur exercice. Ce nouvel exemple des perturbations auxquelles se trouve exposé l'esprit humain, ne mérite-il pas d'être mis au nombre des faits qui sont le plus dignes de la méditation des sages?

Nicolas *Gillet* (1), soldat au 45.e régiment de ligne, 3.e bataillon, 3.e compagnie, auparavant sapeur au 2.e bataillon, dont le dépôt était à Metz en 1813, âgé de 21 ans, d'une taille élevée et d'une stature assez forte, obtint, en Février 1814 (2), la permission de quitter son dépôt pour se rendre dans sa famille, établie près de Fontainebleau, et où il devait passer quinze jours. Les événemens politiques lui permirent de rester, au lieu de quelques jours, plusieurs mois au milieu des siens; il était encore chez lui en Décembre lorsqu'il reçut, dans le courant de ce mois, un ordre pour rejoindre le nouveau corps auquel il était destiné.

Gillet fut profondément affligé en recevant cet ordre, qui l'obligeait à quitter de nouveau ses parens, son pays, et surtout à changer d'*arme*. Il regrettait vivement le bataillon de sapeurs auquel il avait appartenu, et où il était estimé de ses chefs et affectionné de ses camarades, ayant un naturel doux, docile, quoique d'une humeur assez vive. *Gillet* se rendit à Fontainebleau, où il resta peu; il revint à Boissy où il séjourna encore

(1) Né à Boissy-aux-Cailles.

(2) Il avait quitté la maison paternelle le 1.r Novembre 1813, pour obéir à la conscription.

une quinzaine de jours, plongé dans la tristesse, ne parlant que fort peu, ne répondant qu'avec peine, et rarement, aux consolations que lui adressaient ses camarades ou d'autres personnes. La gendarmerie vint le saisir le 6 Janvier 1815; il fut conduit à Fontainebleau où son père l'accompagna. Le lendemain il se rendit à Melun, toujours avec son père, et là ils se séparèrent. L'état de morosité, de mélancolie, où se trouvait ce jeune homme, s'accrut visiblement. C'est de cette époque que date, pour *Gillet*, l'entier oubli de ce qui lui est arrivé ultérieurement : alors perte d'abord successive, mais toutefois assez prompte de l'exercice des facultés de l'entendement, et surtout de la mémoire.

Gillet fut dirigé sur Condé. Arrivé à cette destination, on le mit à la caserne où il ne séjourna que trois jours; l'état où il se trouvait fit qu'on le transporta à l'hôpital de cette place. On tenta sur lui un essai dans le courant de Février, probablement pour s'assurer s'il ne simulait point la surdité ou l'aphonie. On lui appliqua le feu à la nuque; il ne donna aucun témoignage de sensibilité, aucune marque de douleur; il ne poussa aucun cri (1).

Dans la première semaine de Mai, *Gillet* père fit le voyage de Condé pour voir son fils; il n'en fut point reconnu.

Une évacuation de malades de l'hôpital de Condé sur celui de Lille, amena *Gillet*, dans cet établissement, le 14 juin; il fut placé dans la division du Docteur *Féron*, où il est resté 38 jours, ayant la demie pour alimens, soumis du reste à une observation ultérieure pour s'assurer de son état.

Le 23 Juillet, on fit passer ce malade dans ma division, par suites d'une disposition momentanée dans le service.

Voici sa situation, le 24, à ma visite du matin : maigreur de toute l'habitude du corps; visage pâle, comme inanimé; yeux ternes, fixes; regard hébété; taciturnité profonde; nullité morale, aphonie; tuméfaction légère de la joue droite; impossibilité de faire ouvrir la bouche pour en examiner l'intérieur; coucher en supination; sorte d'inertie des muscles locomoteurs; petites macules scorbutiques sur quelques parties du corps; nul témoignage de sensibilité, soit qu'on le pinçât, soit qu'on chatouillât la plante des pieds; peau

---

(1) Ces détails nous ont été fournis par un soldat blessé qui se trouvait à Condé avec *Gillet*. Ce militaire est maintenant à l'hôpital militaire de Lille.

sale et très-pâle. (*Vésicatoire à la nuque, fomentations avec l'eau-de-vie camphrée, particulièrement sur les membres abdominaux ; la demie, pour alimens.*)

Gillet faisait, avec la nourriture qui lui était accordée, quatre petits repas : le premier, à dix heures, au moment de la distribution ; le second, à midi ; le troisième, à quatre heures du soir ; le quatrième, le lendemain à six heures et demie du matin. Chaque jour, il se levait très-régulièrement à deux heures de l'après-midi pour se promener : trois tours de salle, constamment faits dans la même direction, composaient sa promenade ; sa démarche était lourde, gauche, pénible.

Le 26, même état ; (*un bain d'un quart d'heure pour nétoyer la peau ; de plus, les sinapismes aux pieds.*)

Le 29, pour alimens, les trois quarts.

Le 4 Août, même régime, des légumes. (*Vin de quinquina, quatre onces ; continuation des fomentations stimulantes.*)

Le 9, l'infirmier me prévint qu'il croyait avoir entendu *Gillet* articuler, mais très-peu distinctement, quelques mots ; je lui adressai la parole à diverses reprises, très-nettement et très-lentement : j'aperçus quelques mouvemens des lèvres ; j'entendis quelques sons plaintifs ; je crus reconnaître qu'il souffrait des membres.

Le 12, à cinq heures du matin, *Gillet* se réveilla en poussant des cris de surprise de ce qu'il voyait : *Où est-ce que je suis, s'écria-t-il ? Qu'est-ce qui m'a amené ici ? En quel endroit suis-je ?* L'infirmier de garde stupéfait d'un changement aussi brusque, aussi inopiné, le crut un moment dans le délire, et se disposait même à retenir ce militaire par des liens, dans son lit, d'où il paraissait vouloir s'élancer à terre ; mais il reconnut bientôt que *Gillet*, avec l'exercice de la raison et de la parole qu'il venait de recouvrer, ne souhaitait que des éclaircissemens sur sa situation présente.

Gillet se croyait toujours à Melun. Sa première pensée, très-nette, très-solide, se porta immédiatement sur l'argent (1) et sur les vêtemens dont il était nanti, quand il avait cessé d'avoir la conscience de son existence : il chercha vainement ces divers objets autour de lui ; on avait tout dilapidé ailleurs. Les malades qui avoisinaient *Gillet* le tranquillisèrent, car cette perte devint aussitôt pour lui l'objet de nouvelles et vives inquiétudes, et même

(1) Il avait 100 francs à sa disposition.

d'une sorte de tourment passager. On lui fit espérer qu'il pourrait recouvrer ses divers effets ; il apprit en même-tems qu'il se trouvait à l'hôpital militaire de Lille ; que son père était venu le visiter à Condé, et qu'il pourrait retourner dans le sein de sa famille, dès que l'état de ses forces le permettrait.

On m'instruisit avec empressement, à ma visite, de ce qui venait d'arriver. je m'approchai avec douceur de *Gillet* : je le félicitai sur cet heureux événement ; il répondit à toutes mes demandes avec une sorte de plaisir et toujours avec justesse. Il m'assura qu'*il n'avait aucun souvenir de ce qui lui était arrivé depuis qu'il avait quitté le département de Melun ;* ce sont ses propres mots. Il n'avait aucune réminiscence de m'avoir vu auprès de lui les jours précédens, ni même la veille au soir. Sa physionomie, sans avoir encore une expression animée, n'offrait déjà plus l'air d'hébétement de la veille : elle devenait un peu mobile, un peu plus vive par les souvenirs de ce qui lui était arrivé à Melun, et par le récit qu'il faisait de ce qu'il venait d'éprouver. Se sentant fort affaibli, *Gillet* garda le lit; il n'osait se confier à ses propres forces.

Le 16, l'examen de la bouche, que la tuméfaction de la joue droite avait jusque là rendue difficile, me montra un Stomacace léger. (*Vin de quinquina ; gargarisme acidulé.*) *Gillet* se promène dans les cours de l'hôpital, à l'aide d'une béquille.

Le 19, il fait écrire à sa famille. (*Même gargarisme ; vin cordial.*)

Le 23, un bain de propreté.

Le 28, même état des gencives. (*Infusion de quinquina acidulé ; vin de quinquina ; sucs anti-scorbutiques.*) Le côté gauche du corps est plus faible que le côté opposé ; les mouvemens des articulations scapulo-humérale et fémoro-cotiloydienne du côté gauche sont difficiles, douloureux, pénibles. Les macules scorbutiques deviennent plus petites, plus rares ; quelques-unes commencent à prendre une légère teinte rouge.

Le 6 Septembre, amélioration très-sensible au physique et au moral. Le visage s'anime remarquablement ; les traits deviennent plus réguliers ; la physionomie acquiert chaque jour de l'expression, par un retour de l'éclat des yeux ; la figure se colore ; la tuméfaction a presque entièrement disparu ; la démarche du côté droit est assez solide. (*Vin de quinquina*).

Le 9, l'état de la bouche est infiniment meilleur ; la peau revient chaque jour à son teint naturel ; il n'existe plus sur l'habitude du corps que de

légères tâches analogues à des morsures de puces ; elles semblent même se borner aux cuisses et aux jambes.

Le 18, disparition du Stomacace ; la démarche devient de plus en plus ferme.

Le 20, *Gillet* est sorti de l'hôpital militaire, sain d'esprit, conservant seulement un état de débilité physique ; il se rend, sous la conduite de son père, qui est venu le chercher, au sein de sa famille, où il recouvrera indubitablement ses forces et sa première santé. (1)

---

(1) J'ai surtout recommandé à ce jeune homme, parmi les conseils que je lui ai donnés pour consolider sa guérison, l'usage d'une nourriture saine, d'un exercice modéré, et du vin, du moins jusqu'à ce qu'il ait acquis plus de forces.

J'ai représenté au père, mais à part, le besoin d'user d'une extrême circonspection dans les propos que l'on pourrait tenir à l'égard de Nicolas *Gillet*, vivant au milieu des siens ; d'éviter la reproduction de tout souvenir désagréable, de toute réminiscence fatigante, en un mot, de tout ce qui pourrait le contrarier ou lui déplaire, en attendant que sa raison, de plus en plus fortifiée, ne fût plus susceptible d'ébranlement. Cet homme, plein de bon sens, animé d'un véritable amour paternel et dans les meilleures dispositions pour son fils, m'a fait l'aveu qu'une belle-sœur, tante à Nicolas *Gillet*, et qu'un fils de cette femme, d'une conduite d'ailleurs irréprochable, mais tourmentés par des affections morales profondes, dévorés par de cuisans chagrins ; s'étaient spontanément donnés la mort, l'une par la strangulation, et l'autre par une arme à feu, à quelques années de distance. N'est-il pas à propos, en faisant cette histoire, de noter cette grave circonstance ?